



citation en tant que temoin aux assises

Par **tycia58**, le **25/09/2011** à **14:56**

voilà je resume ma situation il y a 7 ans j ai fait une rencontre pour moi elle me semblait belle !!!bref il s est avéré que cette personne n etais pas une bonne personne ...car apres la fin de cette fausse belle histoire ...j ai étai informé que cette personne etais dans une tres sale histoire !!j ai été convoqué par la police puis a un jugement d assises alors que moi je ne savais et je n ai rien a voir dans tous ca juste que j ai fréquenté 2 mois l accusé !!j ai été naive car je ne savais rien de cette personne juste une rencontre de soirée ...donc tres choqué d avoir vécu ce jugement car je ne connais pas tous cela je n ai jamais eu affaire a la justice...une peine est sortie mais il y a appel et ca fait 3 fois que c est reculé et là je suis encore convoqué ..je suis tres fragile psychologiquement et tres deprimé car depuis j ai continué ma vie sans penser a cette erreur de jeunesse ..je voulais savoir si j etais obligé de me presenté a cet appel ?? et j ai tres peur qu on vienne me chercher a mon travaille (quel honte) !!j ai plusieurs lettre de mmon psy et doc qui justifie que je suis tres mal a cause de tout ca ..svp que puis je faire pour ne pas y aller sans avoir de probleme avec la justice car j ai très peur ?? surtout que le 1er jugement a eu lieu il y a 3 ans je crois et que tout ca ne me concerne vraiment pas ...je ne suis pas un temoin important du tout et je ne supporterai pas une 2eme fois de devoir me presenté aux assises cela m a traumatiser moralement ...tous cela a cause d une mauvaise rencontre merci de vos reponses .